

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
COMMUNE DE SAINT-DENIS-EN-VAL
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en **séance ordinaire** le :

Mardi 20 février 2024 à 19h30 en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 23 janvier 2024
Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1- Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du SIBAF et de l'U.S.M.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- 2- Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire de la commune de Saint-Denis-en-Val
- 3- Budget participatif – Règlement intérieur

FINANCES :

- 4- Débat d'orientation budgétaire 2024
- 5- État annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux au titre de l'exercice 2023
- 6- Avance de subvention de fonctionnement 2024 – Football Club Saint-Denis-en-Val

COMMANDE PUBLIQUE :

- 7- Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le CCAS d'Orléans et les communes de la Métropole

RESSOURCES HUMAINES :

- 8- Tableau des effectifs 2024 – Suppression et création de poste
- 9- Mise en place d'un Compte Épargne Temps : définition des règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du C.E.T. ainsi que des modalités d'utilisation des droits
- 10- Reconduction du forfait mobilités durables

SOCIAL :

- 11- Mise à disposition gracieuse de locaux et autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention de mise à disposition de locaux avec Appui Santé Loiret

Saint-Denis-en-Val, le 14 février 2024

Le Maire,

Marie-Philippe LUBET